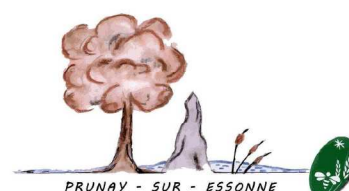
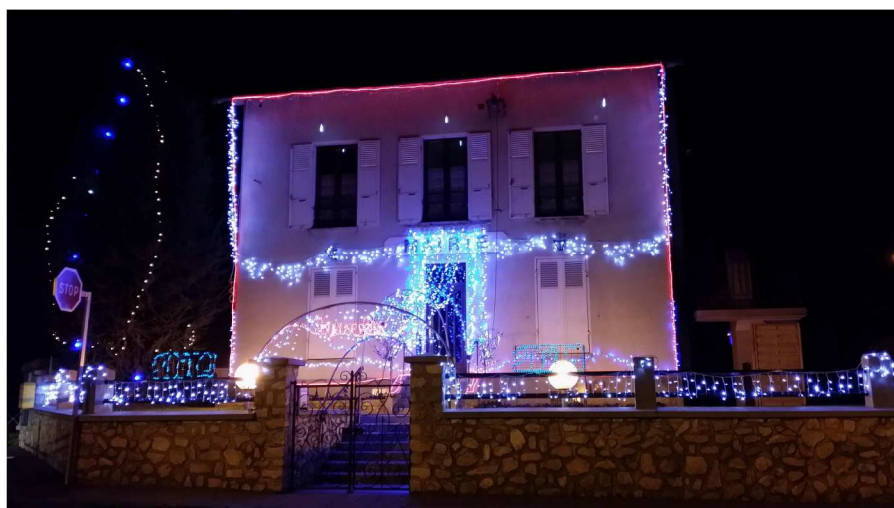


# LE PRUNAYSIEN

Bulletin Municipal de Prunay sur Essonne

N° 39- JANVIER 2015



## LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début d'année il est d'usage de présenter ses vœux, que je formule à tous au nom du Conseil municipal, et que je réitérerai lors de la cérémonie du 9 janvier où vous êtes tous conviés.

En ce début de mandat, votre nouvelle équipe est au travail, équipe qui doit apprendre à travailler ensemble afin que notre village continue à vivre dans sa « ruralité ». En parallèle, les orientations ou décisions nationales ne peuvent pas être passées sous silence car cela implique des problématiques de plus en plus importantes pour les finances locales.

En premier lieu, les rythmes scolaires, mis en place sans réelle concertation, et qui génèrent des frais supplémentaires sans qu'aucune activité périscolaire soit en place !

En second lieu, la baisse de la dotation principale de l'état qui permet à notre Commune de faire face aux dépenses habituelles.

En trois, le désengagement de l'état, qui à partir de juillet 2015, n'assurera plus l'instruction des actes d'urbanisme. Il faudra donc trouver une structure qui intégrera des compétences particulières, et que nous devrons payer !

Localement, vous trouverez dans ces pages, ce qui s'est passé à prunay le dernier semestre.

Notre communauté de commune à laquelle nous sommes rattachée essaie de travailler et déjà nous voyons arriver des monstres de 300 à 800000 habitants tout près de chez nous.... Sachez que vos élus se sont résolument attachés à ce que notre village garde sa ruralité et ne veulent en aucun cas être rattachés avec les structures urbaines du Nord-Essonne...

Humblement et simplement, nous avons été labellisé pour notre Agenda 21, déjà évoqué dans ce journal. Cela récompense notre approche des actions lancées et à lancer (tracées dans cet agenda) dans les années futures. Le développement durable, le social et l'aspect économique resteront les priorités prunaysiennes.

Je remercie toujours les employés communaux qui cette année ont encore « décroché » une deuxième place aux concours des villages fleuris... ;mais cette année, le jury nous propose de participer à la première fleur pour 2015. Ce challenge sera relevé, j'en suis persuadé.

Ayant une pensée pour ceux qui sont dans la douleur ou dans la peine en ce début d'année, le Conseil Municipal réitère ses meilleurs vœux de santé et bonheur et vous souhaite une très bonne année 2015.

Bien à vous

Votre Maire

Patrick PAGES

# LA VIE COMMUNALE

## RENTREE SCOLAIRE 2014/2015

Mardi 2 septembre 2014, sous un beau soleil qu'on attendait au mois d'août, les enfants ont repris le chemin de l'école avec de nouveaux horaires :

- du lundi / mardi / jeudi / vendredi 9h-12h le matin et 14h-16h15 l'après midi
- le mercredi 9h -12h.

Nos enfants sont répartis sur 4 communes (Regroupement Pédagogique Intercommunal) :

- Prunay sur Essonne 47 enfants ( CP et CE1),
- Boigneville 50 enfants (CE2-CM1 et CM1-CM2),
- Buno-Bonnevaux (CE2)
- Gironville 70 enfants (29 Petites section, 14 moyennes section et 27 grandes section).

Nous leur souhaitons une excellente année !!!



## RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre du comité de pilotage sur les rythmes scolaires pour l'année 2014/2015, le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) et le RPE (représentants des parents d'élèves) recherchent des personnes susceptibles de pouvoir apporter une compétence ou un savoir afin d'organiser des activités pour les enfants. Nous rappelons que c'est un éventuel projet et que rien n'est encore décidé. Merci de vous adresser en mairie pour proposer votre éventuelle aide.



## SECURITE ECOLE



Des travaux de mise à niveau du système d'alarme incendie de notre Ecole Primaire ont été étendus aux locaux de la Mairie. De ce fait, si un problème survient à la Mairie, et que le système est actionné, les élèves et enseignants sont informés via une sirène située à l'école. Et inversement.

# LA VIE COMMUNALE

## CHANTIER CITOYEN

Durant la première semaine des vacances de la Toussaint, 8 jeunes sud-essoniens, dont une Prunaysienne, ont participé au chantier citoyen du Siarce (Syndicat intercommunal d'aménagement de réseaux et de cours d'eau) sur notre commune.

Le but de l'opération est de sensibiliser les adolescents sur la politique liée à l'environnement. Encadrés par deux animateurs Nicolas et Steven, les jeunes se sont investis sans compter afin de créer et d'aménager une plateforme les conduisant à un chemin.

Celui-ci avait disparu sous la végétation depuis quelques temps. Mais après 4 jours de travail intense, le chemin qui autrefois reliait le lieudit « le Courcelles » à Prunay, a retrouvé vie. Près de 250 mètres ont été nettoyés. A savoir qu'une deuxième phase de nettoyage organisée par Thierry notre technicien communal aura lieu début de l'année. Ce chemin a pour but à l'avenir d'être utilisé par des marcheurs et/ou Vététistes. Après le discours de Mr Jean-François Bayle, 1<sup>er</sup> vice-président du SIARCE et de Mr Gervin Ludovic, 3<sup>ème</sup> adjoint, le verre de l'amitié a été organisé. Nos jeunes sont repartis fiers de ce travail avec plein d'images dans la tête et de bons souvenirs. Un carnet de chèques vacances d'une valeur de 200€ leur a été distribué ainsi qu'un diplôme.



Petit rappel : En 2013, le SIARCE a piloté 19 chantiers dans 18 communes différentes et encadré pas moins de 150 jeunes de 16 à 25 ans garçons et filles dans des travaux de valorisation du territoire. Leur investissement totalement volontaire, leur a permis d'effectuer une action citoyenne sur leur propre commune pour laquelle ils deviennent des acteurs à part entière.

Le travail demandé aux jeunes est tourné vers la préservation de l'environnement (débroussaillage, nettoyage de berges etc.) et fait l'objet d'une labellisation Agenda 21 départementale. En 2014, 43 chantiers concernant 350 jeunes ont été programmés.



# LA VIE COMMUNALE

## AGENDA 21

Lors de la conférence sur l'environnement et le développement à Rio en 1992, la France s'est engagée avec 172 chefs d'états à mettre en œuvre l'Agenda 21 de Rio. L'agenda 21 est un programme d'actions pour le 21e siècle orienté vers le développement durable. Ce programme a été écrit en 40 chapitres sous 4 sections : Dimensions Sociales et Économiques, Conservation et Gestion des ressources aux fins de développement, Renforcement du rôle des principaux groupes, Moyens d'exécution.

Le développement durable poursuit cinq finalités essentielles :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables,

Et identifie cinq éléments déterminants pour assurer le succès d'une démarche de développement durable :

- Une stratégie d'amélioration continue
- La participation des acteurs
- L'organisation du pilotage
- La transversalité des approches
- L'évaluation partagée

L'Agenda 21 local marque la volonté d'intégrer aux projets locaux toutes les composantes du développement durable : équilibre entre le court et le long terme, conciliation des exigences économiques, sociales et environnementales, prise en compte des enjeux locaux et globaux (efficacité énergétique, effet de serre...), développement écologiquement et socialement responsable.



*Les comptes rendus des Conseils Municipaux peuvent être reçus sur simple demande par mail à la mairie ([prunaysuressonne@orange.fr](mailto:prunaysuressonne@orange.fr)) jusqu'à l'ouverture prochaine du site internet de notre commune.*

# LA VIE COMMUNALE

## AGENDA 21 (suite)

C'est pourquoi notre commune a décidé de prendre ses responsabilités. Se respecter c'est aussi respecter notre planète.

Une équipe a travaillé sur des objectifs. Elle a déterminée certaines actions :

- Étude et modification du chauffage et de l'Éclairage de la salle, de la Mairie et de l'École
- Réalisation du diagnostic énergétique
- Réalisation du diagnostic amiante
- Réalisation d'un chemin piétonnier le long de la voie ferrée
- Etablir un site internet de la commune
- Établir une rubrique « Développement Durable » sur le site internet de la commune
- Remise en action du jardin partagé et pédagogique
- Économiser la ressource en eau
- Accès internet à la Mairie
- Accessibilité au bâtiment de la Mairie aux Personnes à Mobilité Réduite
- Aménagement de circulation du cœur de village pour les Personnes à Mobilité Réduite
- Extinction de l'éclairage public la nuit
- Établissement d'un Plan Communal de Sauvegarde
- Établir signalétique des points publics de distribution d'eau
- Échanges culturels entre zone rurale et zone urbaine sur le thème du développement durable
- Réouverture d'un chemin via un chantier citoyen, avec sensibilisation au DD
- Développer la sensibilisations au DD (réunion des vœux, bulletin municipal, infos du PNR,...)
- Formation et sensibilisation des agents communaux au DD (charte 0 phyto, composteurs, entretien jardin école,

Grâce à ce travail, notre commune a obtenu label « notre village terre d'avenir ». Mais le travail n'est pas fini, il ne fait que commencer.

La Commune doit garder cette reconnaissance en concrétisant les actions engagées et à venir.



# LA VIE COMMUNALE

## POUR NOS ENFANTS

A vos crayons de couleur



# LA VIE COMMUNALE



**COLLECTER** **VALORISER** **VENDE** **SENSIBILISER**

**C'EST OUVERT !**

**CHEZ LE PARTICULIER**

**EN DÉCHÈTERIE**

**LE PARTICULIER :**  
 • **RECYCLERIE Prunay-sur-Essonne**  
 Nous récupérons les objets en état de fonctionnement, qui peuvent avoir une seconde vie et dont vous n'avez plus besoin.  
 Le petit électroménager quand il fonctionne, les meubles en bon état ou nécessitant de petites réparations, la vaisselle, les livres, le linge en général, les chaussures, la maroquinerie...  
 Retrait sur rendez-vous par nos équipes ou en apport volontaire directement à la recyclerie.








**DÉCHÈTERIES :**  
 • Milly la Forêt  
 • Vert le Grand  
 • Ballancourt (2013)  
 • Lardy (2013)

Nous récupérons vélos, meubles, petit électroménager en état de fonctionnement

**RECYCLERIE DU GÂTINAIS**  
 Agissons ensemble  
 45 rue de l'Essonne 91720 Prunay-sur-Essonne ☎ 01 64 99 38 22



## MOTS CROISÉS

						
	D		U	P		N
						
	A		B		E	
					L	E
	E		E			
					E	E
						
		A		S		



# LA VIE EN COMMUNAUTÉ

## TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

### Mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères intégrant une part Incitative appelée TEOMI

La production des déchets ménagers en France a doublé en 40 ans. Chaque jour, chacun de nous rejette 7 kg de déchets. Après le tri des déchets qui produit un effet sur la préservation des ressources naturelles et sur l'économie des énergies, un nouveau défi se présente : la réduction des déchets.

Le Grenelle de l'Environnement fait obligation à toutes les autorités compétentes en matière de déchets ménagers d'appliquer un système de tarification incitative au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2015 : en clair, les déchets feront l'objet d'un nouveau mode de cotisation prenant en compte la production réelle des déchets de chaque foyer.

Pour mieux préparer les habitants à ce changement, le SIROM de la Région de Milly-la-Forêt a décidé d'intégrer une part incitative à partir de 2016 sur la TEOM avant d'évoluer vers une Redevance Incitative. Cette décision exprime une forte ambition en matière de gestion des déchets. Peu de collectivités ont décidé d'adopter une TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) préférant passer directement à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI). Bien que sur trois ans, il est constaté une baisse de la production d'ordures ménagères, le volume de déchets reste trop important.

Les collectivités en France ayant mis en place une incitation, ont constaté une production d'ordures ménagères inférieure à 150 kg/an/habitant. Notre objectif est de réduire de 25 % les tonnages de déchets ménagers résiduels collectés d'ici 2017.

La tarification incitative à un double objectif : faire évoluer le mode de financement actuel pour le rendre plus juste, plus transparent, plus responsabilisant pour le citoyen, et favoriser de nouveaux gestes concernant la réduction de la production de déchets.

Ce nouveau système amorce une nouvelle démarche dans notre rapport aux déchets, suscitant une prise de conscience du coût du service public de ramassage et de traitement des déchets, et de notre capacité à influencer directement sur sa maîtrise par un comportement écoresponsable.

La Tarification Incitative, un système plus juste, plus transparent, plus responsabilisant, plus efficace !

Où en sommes-nous ? Depuis fin octobre les enquêteurs ont rencontré des usagers pour remplir un questionnaire permettant :

- de compléter le fichier des usagers du service de collecte des déchets ménagers
- de mieux connaître la pratique du tri sur notre territoire

En même temps, les équipes d'enquête ont identifié votre bac à ordures ménagères résiduelles en collant une puce afin de comptabiliser le nombre de présentations et votre bac à emballages recyclables en collant une puce afin de contrôler et d'améliorer le tri sélectif.



### Le calcul de la TEOMI

Une part fixe représentant 80 % de la cotisation est calculée sur le principe actuel de la TEOM une part variable représentant 20 %. Cette part d'incitation est répartie selon 2 paramètres : le volume du bac et le nombre de levées (18 levées comprises)

L'essentiel sera donc de sortir ses ordures ménagères moins qu'avant en présentant un contenant PLEIN.

ATTENTION : le poids des déchets n'est pas pris en compte dans le calcul de la TEOMI. Comme indiqué ci-dessus, c'est le volume du bac et le nombre de levées qui permettront de déterminer les efforts de tri de chacun.



# LA VIE EN COMMUNAUTÉ

## DECHETS SAUVAGES

Des personnes malveillantes déposent des déchets sauvages sur la commune, alors qu'il existe des lieux spécifiques pour ce genre de chose (déchetterie, entreprise spécialisée, etc.).

La commune n'est en aucun cas un lieu adapté pour ce genre de pratique odieuse, surtout sur des sites classés sensibles. Une de ces personnes a été identifiée en déposant des déchets amiantés, (très dangereux pour la santé humaine et écologique) sur un site classé sensible.

Malheureusement, bien qu'une plainte ait été déposée en gendarmerie, le procureur n'a pas poursuivi le dossier. Ce n'est pas dans sa cour...

Donc l'incivilité est à son goût autorisée. et pour information, le maire attend une réponse de sa part suite au courrier lui demandant des explications sur ce nouveau mode opératoire !

## DEJECTIONS CANINE

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus "un gêneur" pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté en ville.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur...

Doit-on pour cela haïr toute la gent canine?

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que les trottoirs ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il y a une seule solution, ramasser les déjections.

Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier). On trouve dans le commerce des sachets spécialement destinés à cet usage, ainsi que des pochettes à accrocher au collier de votre chien où vous pourrez insérer papier, sac de ramassage...

Il est rappelé que pour des raisons évidentes de salubrité, l'aire de jeux est interdite aux animaux et pour les trottoirs, le bon sens est que le maître de l'animal laisse celui-ci propre.



# LA VIE COMMUNALE

## EXPO DIDIER VAILLAND

« LA DANSE EST UN FORMIDABLE TREMPLIN A LA VIE »

Vous avez peut-être assisté ou entendu parler de l'exposition « *Danse ta vie* » à Boigneville de notre artiste Prunaysien, Didier Vailland.

Pendant les 4 samedis d'octobre, plus de 250 d'entre vous se sont déplacés pour passer un bon après-midi dans la grange des Brégé qui a la vocation de faire connaître le monde artistique sous tous ses aspects.

A peine franchie la porte, vous étiez immergés sous la voûte des étoiles de la danse. Dans une ambiance féerique, sous plus de 300 éclairages, 4 projections de vidéos originales et personnalisées, le tout enrobé de sons sublimes. Cette 4<sup>ème</sup> exposition à la grange, a présenté au public, plus qu'un travail ingénieux, une véritable ode à la danse.

A destination des jeunes élèves des écoles de danse, l'exposition a reçu une plus large audience, profitant de visites commentées avec beaucoup d'humour, par l'artiste même.

*« la danse est vraiment artistique et j'aime les femmes ! alors les deux liés...bonjour les émotions ! »*

« *Danse ta vie* », déambulation magique, tamisée et hors du temps, a emmené les curieux dans une exploration unique où chacune des 150 peintures et sculptures sont bien plus qu'une œuvre mais une tranche de vie figée.

La danse, une discipline exigeante. Didier Vailland la décline sous toutes ses facettes : le travail, la rigueur, la joie, le bonheur.

« C'est un véritable artiste, souligne un visiteur. Il faut prendre du temps pour regarder cette exposition, ses détails qui suggèrent la beauté, la force, la rigueur qu'on trouve dans la danse ».

Bravo donc à Didier, qui pendant deux mois et demi, s'est mobilisé pour réussir ce challenge. L'exposition à peine terminée, l'artiste planche d'ores et déjà sur son prochain thème, « les extrémités de la vie » au cœur de son atelier prunaysien « Sakountala ».

Le rendez-vous est pris pour 2016.

Didier Vailland voulait remercier dans notre bulletin ceux qui spontanément lui ont prêté, mains fortes pour soulever les grosses pièces, prêtées des tissus, des éclairages, des matériels vidéo, des conseils etc...

*« les gens sont vraiment sympas »*

Merci bien-sûr aux visiteurs sans qui, ses émotions resteraient sans vie.



[laplanetebleue.vailland@gmail.com](mailto:laplanetebleue.vailland@gmail.com)



06 83 43 03 43

# LA VIE COMMUNALE

## ATELIER MÉMOIRE

Depuis octobre nous avons repris nos rencontres hebdomadaires à la salle polyvalente pour les « ateliers mémoire ».

Nous entamons notre 10<sup>ème</sup> année avec autant de succès! C'est toujours un réel plaisir de se retrouver les mardis matin pour décrasser nos neurones « en retraite ». Cette année, nous avançons sur le thème des « vieux métiers », ceux qui ont disparus, évolués, qui ne se font plus dans les conditions que nous avons connues jadis.

A la fin de la session, pour nous récompenser de nos efforts, nous organisons une sortie en rapport si possible avec le thème de l'année : visite du Panthéon, du Sénat, du canal saint Martin, de l'opéra Garnier... Nous sommes certaines, nous les animatrices, que ces rencontres favorisent notre équilibre à tous. Une saine santé nous prolongera, au quotidien, dans notre environnement d'habitation, d'amis etc...

Cette prise de conscience, de se remettre en question pour maintenir sa forme physique comme morale, se prépare quand on a la chance d'être encore jeune d'esprit.



NB : Ces séances du mardi à Prunay ont lieu d'octobre aux vacances de février.

Catherine Vailland et Chantal Cappé

## COMMUNES FLEURIES



Le 17 novembre dernier, à la Maison de l'Habitat, a eu lieu la remise des prix des communes fleuries, en présence de nombreux élus et de services techniques des villes et villages essonnais.

Encore une fois, notre village a été récompensé en obtenant le 2<sup>ème</sup> prix, et proposé pour la première fleur 2015. Les travaux réguliers d'entretien et de fleurissement de notre bourg sont reconnus par les professionnels et récompensés.



Merci aux employés communaux, Thierry et Dominique, qui œuvrent pour que notre village soit propre et fleuri.

# LA VIE COMMUNALE

## HALLOWEEN



Cette année comme d'habitude, nous avons eu la joie de voir 17 mangeurs de bonbons venir frapper à nos portes !!! Merci aux Prunaysiens pour leur accueil. Quelques adultes ont voulu prendre les bonbons des enfants heureusement les petits ne se sont pas laisser faire.

Ils sont repartis bredouilles !!!!



## L'ARBRE DE NOEL

Dimanche 14 décembre, la compagnie « le théâtre à sornettes » a présenté aux petits et aux grands « la surprise de Noel ». Très belle histoire sur deux enfants de deux peuples différents qui se croisent et se lient d'amitié. Zoé du pays lune blanche et Ezo du pays blanche lune font chacun une lettre au père Noël pour demander une potion magique qui réunira enfin leurs deux mondes. A travers de nombreuses péripéties et d'amis qui vont les aider, Zoé et Ezo vont enfin voir leurs rêves se réaliser.

Puis après de nombreux appels d'enfants le Père Noël est arrivé avec une hotte pleine de cadeaux, tous les enfants présents au spectacle ont eu la joie de recevoir un cadeau et un sachet avec pain au chocolat, clémentine et bonbons hum ! Qu'il est gentil ce Père Noël !! Les parents se sont retrouvés autour du verre de l'amitié organisé par le conseil municipal et l'amicale Prunaysienne.

Nous lui donnons rendez-vous l'année prochaine ainsi qu'à tous les enfants.



# LA VIE COMMUNALE

## LE MARCHÉ DE NOEL

Le marché Noël « à la ferme » a encore vu cette année une foule de monde. Pas moins de 250 personnes sont venues voir les nombreux stands que proposait la Volaille Prunaysienne. Musique et ambiance étaient au rendez-vous. Un repas a aussi été organisé : Soupe de cresson ou de légumes, pintade ou poulet frites, et multitudes de tartes aux fruits et chocolat.



Merci de cette animation au sein du village.

## TELETHON 2014



Les pongistes se sont retrouvés le samedi 6 décembre pour participer, comme à l'accoutumée, à cette bonne cause nationale. Ils en ont profité pour disputer des parties acharnées jusque tard dans la nuit.

Une douzaine de joueurs, dont 2 enfants seulement, et quelques visiteurs ont contribué à collecter 62€ au profit du TELETHON 2014, que l'Amicale Prunaysienne complètera à hauteur de 150 €.

Une coupe a été remise au vainqueur:

- 1er Leo
- 2ème Claude T
- 3ème Claude G

Chaque enfant a gagné une raquette de ping-pong.. Les lots et les boissons étaient offerts par la Mairie et l'Amicale Prunaysienne.



Rendez-vous au prochain TELETHON et un grand merci à tous les participants et visiteurs.

# LA VIE COMMUNALE

## TOUR DE FRANCE COLOMBOPHILE

1900 Kms, 13 étapes, Prunay cette année a été transformé en village étape du tour de France colombophile.

Loin de vouloir concurrencer les amateurs de la petite reine c'est avec beaucoup de simplicité que s'est déroulé cet événement.

En effet, nos oiseaux Prunaysiens ont décollé de Jouy sur Morin jusque chez nous. Une fois arrivés nous avons lâché d'autres oiseaux qui ont du rallier Bourges.

Le 15 juillet nous nous sommes retrouvés jeunes et moins jeunes autour du verre de l'amitié ou nous avons pu découvrir ce sport plein de mystère.

Comment font t ils pour rentrer et pouvoir traverser la France sur une journée ?

De façon sûre, ils se servent des ondes magnétiques et micro mouvements de la terre.

Et la motivation dans tout cela ?

D'un sourire qui en dit long, David nous lâche :

*« Et nous, pourquoi rentrons nous ? Nous avons hâte de retrouver notre maison, un bon plat et une femme accueillante. Et bien pour eux, c'est pareil !!!!! »*



Certaines techniques seront abordées. Notamment celle du veuvage qui consiste à séparer les couples et les mettre en contact la veille du concours, ou engager une femelle la veille de l'éclosion.

Ainsi ce sont quelques plus de 10.000 passionnés qui chaque week-end à compter du mois d'avril à juillet n'ont que pour dieu, les courses de pigeons voyageurs.

Notre village recensant trois amateurs, on comprend donc mieux la raison pour laquelle nous nous sommes improvisés village étape.

Nos amateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement, retrouvez les sur le Net « Courrier aérien d'Etampes ».



# LA VIE COMMUNALE

## SPORT

Le SIVE (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Essonne) est un syndicat à vocation unique qui a été créé en avril 2002.

Il regroupe les communes de Gironville sur Essonne, Maisse, Buno-Bonnevaux, Boigneville, Courdimanche sur Essonne et Prunay sur Essonne.

Ce syndicat sert à la gestion et l'entretien du stade de football, des terrains de tennis et du club house situés sur la commune de Maisse.

Le Mardi 7 Octobre, les dirigeants du FC Gâtinais se sont aperçus du vol des câbles et des platines électriques qui éclairent le stade d'honneur ainsi que le terrain d'entraînement.

Les méfaits ont eu lieu pendant la nuit de Dimanche 5 Octobre au Lundi 6 Octobre rendant le travail pour les voleurs plus facile.

Les devis proposés pour remettre en état l'installation entière s'élevaient à plus de 30.000€.

La nuit arrivant très tôt l'hiver, le syndicat n'avait pas le choix de faire ces travaux uniquement pour le terrain d'entraînement. En effet cela devenait presque impossible pour que les entraîneurs puissent travailler avec les enfants des communes du SIVE, jouer et s'entraîner dans de bonne condition. Le coût de ces travaux, qui ont été limités au minimum, s'est élevé à 6.000€.



## SPORT

Depuis début Septembre, Claude Guizol, avec la complicité de certains habitants de la commune, a relancé l'activité Ping-Pong. Vous êtes donc tous invités tous les Mardi à partir de 20h à la salle des fêtes de Prunay et jusqu'à 22h.

L'esprit sportif mais aussi de convivialité est au rendez-vous. Les raquettes et les balles sont bien sur prêtées.

L'activité est GRATUITE et ouverte à tous dans une salle éclairée, chauffée, avec une ambiance sympathique.

Alors amis sportifs venez : objectifs "se bouger et transpirer"



# LA VIE COMMUNALE

## ACCES INTERNET

Depuis courant Octobre, la mairie de Prunay sur Essonne propose à nos résidents de la commune l'accès à un ordinateur relié à une connexion internet. Bien sûr, il servira uniquement pour des recherches liées au travail, à l'école etc....



Pour tout renseignement demander à Mr Gervin Ludovic ou à la secrétaire de la mairie.

## DIVERS

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, un accident de la circulation qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques, a eu lieu à l'entrée sud de Prunay. Un motard a perdu le contrôle de son véhicule, et a percuté les panneaux indicateurs ainsi que le bac à fleurs. Il s'en tire avec une vertèbre de cassée et trois mois d'hôpital.



## CELEBRATION 11 NOVEMBRE



Cette année, la cérémonie était différente des autres années, car anniversaire du début de celle que l'on a appelé grande guerre.

En plus du discours du Ministre des anciens combattants, lu par le Maire, Madame DUPEU, a lu une lettre écrite par un poilu. Moment intense et de recueillement qui nous font relativiser notre vie actuelle...

## *ETAT CIVIL*

### NAISSANCE

M<sup>elle</sup> Pauline, Nelly, Marianne BOULORE  
née le 07/10/2014



### MARIAGE

M<sup>f</sup> DOS SANTOS et Melle HEYDEN  
le 02/08/2014



### BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

M<sup>me</sup> DEBORDES,  
2 Ter rue de l'Église



### DECES

*Nos Condoléances aux familles.*

M<sup>f</sup> Denis, Léandre, Marius PELLETIER,  
décédé le 23/07/2014  
M<sup>me</sup> Mauricette, Angèle, Victorine, MAGNIER,  
décédée le 30/10/2014